

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN



CIBLE

Modernité

Une campagne électorale, c'est l'occasion d'un grand débat. L'élection présidentielle, c'est un moment crucial. Des élections législatives, c'est la possibilité de choisir entre plusieurs programmes de gouvernement.

C'est du moins ce que croyons, naïfs que nous sommes ! Il en est autrement dans la modernité. Tout va plus vite et quelques-uns prennent les décisions avant de les mettre en discussion. Tout est de plus en plus compliqué et quelques experts simplifient les questions en les remplaçant par des directives péremptives. Tout risque de donner matière à conflit et il est préférable de nous offrir un consensus en bonne et due forme.

Exemple ? « A Barcelone, ils ont signé la fin des préretraites, la mise en place des fonds de pension et le recul des cinq années de l'âge moyen de cessation d'activité », écrit Marc Blondel. Les citoyens n'en ont pas débattu, les salariés seront mis devant le fait accompli. Il leur reste le droit de conclure que l'ultra-libéralisme est le contraire de la démocratie. Et le pouvoir de faire sortir des urnes un homme d'État qui ne se moquera pas du monde.

PRÉSIDENTIELLE

Au pays du mensonge

Idées

Une nouvelle laïcité ?

p. 9

Entretien

Jean-Marie Denquin

p. 6/7

LANGUES RÉGIONALES

En tant que défenseur de la langue bretonne, je suis loin de me réjouir de votre soutien au candidat Chevènement dont le centralisme jacobin et les déclarations passées sur les langues régionales me donnent de sérieuses inquiétudes sur l'avenir du breton, du corse et du basque au cas où il serait élu Président.

Sur un terrain plus politique, la NAR se fourvoie à mon avis quand elle appuie un tel candidat alors qu'elle a toujours prôné comme modèle de chef d'État le roi Juan Carlos d'Espagne qui a joué avec succès la carte de la décentralisation en octroyant une large autonomie à des provinces à fort particularisme comme la Catalogne et le Pays Basque qui ont désormais leur propre Parlement : en France n'est-ce d'ailleurs pas sous la Monarchie que les Bretons avaient leur propre Parlement, supprimé par la suite par les révolutionnaires jacobins ?

Si je suis monarchiste ET défenseur de la langue bretonne c'est précisément parce que je pense que la Monarchie est un régime qui peut fédérer les particularismes régionaux et nationaux : je pense à la monarchie austro-hongroise qui était un État multinational, à l'ex-Yougoslavie qui était jusqu'à la seconde Guerre Mondiale le « Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes » et plus près de nous au Royaume de Belgique qui sans son régime monarchique ne survivrait pas en tant qu'État fédéral.

Dans le ralliement à Jean-Pierre Chevènement de la « plus ancienne tradition politique de notre pays », je comprends mieux maintenant pourquoi la France est l'un des derniers pays européens à n'avoir pas encore ratifié la Charte Européenne des Langues Minoritaires : nous sommes bel et bien devenu l'État le plus centralisateur d'Europe et sur ce point les principaux candidats à la Présidence sont tous d'accord entre eux...

Jacques de Poulpique
de Brescanvel
membre du Conseil
d'administration
de DHIUN-BREIZH

DÉCENTRALISATION

J'ai bien reçu le numéro de la Lettre royaliste par laquelle vous me faites connaître votre soutien à la candidature de Jean-Pierre Chevènement. Je vous en remercie vivement.

J'approuve les idées du candidat sur le maintien de la souveraineté nationale et l'antilibéralisme avec ses implications économiques et sociales. Il y a longtemps déjà que je défends ces idées dans mon entourage.

Dans l'éditorial de la lettre, Bertrand Renouvin écrit que certains trouveront que J.-P. Chevènement est trop étatiste. Je dois dire que je suis de ceux qui reprocheront à l'ancien ministre de négliger la décentralisation. Comme ancien attaché territorial j'ai pu constater les graves inconvénients de l'actuelle division administrative de la France et de la législation qui s'y rapporte. Certes, le droit civil et le

droit pénal doivent être les mêmes sur l'ensemble du territoire ainsi que la fiscalité concernant les dépenses d'intérêt national. Les langues pourraient être enseignées, mais à titre facultatif seulement et sans nuire à l'enseignement du français qui doit demeurer primordial. Les dépenses engagées pour les langues régionales seraient à la charge de la région. Mais je partage les inquiétudes de J.-P. Chevènement sur le projet de statut de la Corse. Il reste que les réserves ci-dessus mises à part, je suis pour une décentralisation importante. Que d'obstacles à surmonter toutefois !

Et je continuerai, surtout en cette période, à répandre nos idées dont certaines sont celles du candidat.

R. A. (Indre-et-Loire).

BRAVO !

Connaissant bien l'Iran, je voudrais dire à Yves La Marck qu'il y a longtemps que je n'ai pas lu dans la presse française un article (Royaliste 789) aussi pertinent sur ce pays et sur sa relation avec les États-Unis.

Enfin, bravo à Bertrand Renouvin pour son autocritique sur l'euro ! (Royaliste 788). A ma connaissance, de tous ceux qui avaient été critiques, il est le seul à avoir eu le courage de procéder publiquement à cette analyse et de formuler une réflexion pour la suite.

Paul Balta (Ile-de-France)

CHOIX COURAGEUX

J'ai été très heureux de votre engagement et de votre franc soutien à la campagne de Jean-Pierre Chevènement. Non que je partage la totalité des idées du candidat, bien au contraire : ses positions sur l'immigration me semblent bien frileuses et en contradiction avec les traditions d'hospitalité de notre pays, sa volonté d'enfermer les « sauvages » dans de nouveaux bagnes pour enfants me paraît rétrograde, son jacobinisme centralisateur est excessif même s'il est vrai que la loi sur la décen-

tralisation a produit certains effets pervers. Mais là n'est pas l'essentiel. Si nous voulons sortir de la fausse alternative Jospin/Chirac, que Chevènement qualifie avec raison « du pareil au même », il faut soutenir et promouvoir un homme dont on peut penser avec quelque vraisemblance, qu'il peut « troubler le jeu ». L'engagement des royalistes à ses côtés ne peut que « crédibiliser » notre famille politique, nous donner du poids pour éventuellement, par la suite, infléchir les orientations qui ne nous paraissent pas bonnes. En outre, la réapparition des royalistes sur la scène politique à l'occasion d'une campagne présidentielle est un formidable outil de propagande, permettant de nous faire connaître et apprécier par des milliers de nos concitoyens soucieux de la res publica. Voilà pourquoi je félicite la NAR de son choix courageux.

S.M. (par courriel)

DÉCOUVERTE

Il y a quelques mois seulement que j'ai découvert votre journal (un grand merci à l'ami anonyme qui m'a offert cet abonnement d'essai). J'avoue qu'il m'a surpris, agacé parfois, que vous avez pris à contre-pied certaines opinions qui me semblaient irréfutables et m'avez amené à revoir mes positions. C'est dérangeant... mais enrichissant. Votre journal gagnerait sans doute à être un peu moins polémique, car cette dernière, si elle est amusante pour le lecteur habitué, est blessante pour l'adversaire de bonne foi et choquante pour le simple curieux qui a l'impression que c'est faute d'arguments que l'on recourt à la polémique... Mais rassurez-vous l'impression d'ensemble est très bonne : la preuve en est que je poursuis cette expérience en prenant un abonnement d'un an. Petite précision : je ne suis pas royaliste. Alors, à vous d'être convainquant !

G.L. (Loiret)

Le compte n'est pas bon

La publication des comptes de France Télécom, le 21 mars, a fait apparaître une perte nette de huit milliards d'euros qui mettrait l'entreprise en faillite si elle était complètement privatisée. Ce gigantesque échec ne sera même pas sanctionné.

Un soir, à la télévision, un représentant du Medef a déclaré que « l'État, il serait capable de mettre en faillite une épicerie ». Les faillites toutes récentes de l'américain Enron et les pertes colossales de France Télécom prouvent au contraire que la folie des grandeurs, la spéculation aveugle, et la pifométrie sont portées à leur point extrême par la logique de l'ultra-concurrence. Citoyens, souvenez-vous !

Il était une fois une entreprise publique qui marchait très bien. Elle rendait service à l'ensemble des citoyens, traités sur un pied d'égalité, et la capacité d'innovation de ce monopole faisait l'admiration du monde entier. La France était fière de France Télécom, et son personnel était fier de travailler dans une entreprise aussi dynamique et aussi appréciée.

Puis on ouvrit le capital, tout en assurant qu'il ne s'agissait pas d'une privatisation. Mensonge éhonté ! Le service public de télécommunication a été emporté par la logique ultra-concurrentielle aussi totalement que Michel Bon, PDG de France Télécom, a été saisi par la volonté de puissance. Ayant lu dans le journal (Pif-Magazine ?) qu'on était à l'heure de la globalisation, le bonhomme voulut enfler pour atteindre la « taille mondiale » par des opérations d'achat d'entreprises diverses et pas encore avariées. Ayant lu dans le même journal qu'on était en

plus à l'heure de la « nouvelle économie », célébrée par Dominique Strauss-Kahn qui l'avait lui-même lu dans un journal américain, le pauvre Bon crut qu'il allait devenir le roi du téléphone et l'un des maîtres de la modernité.

Résultats ? Les consommateurs ne s'y retrouvent plus, puisque la concurrence a détruit le système des prix - remplacé par l'arnaque généralisée. Les employés de France Télécom subissent toutes les conséquences de la dérégulation et de l'imbécillité mercatique, et les citoyens ont appris le 21 mars que ce joyau du patrimoine industriel national serait en faillite si Bon, Michel, n'était pas « adossé » à l'État : plus de huit milliards de pertes (en euros) pour 2002, à cause d'entreprises achetées au prix fort en 1999 et 2000 et dont la valeur a fortement baissé.

Les détenteurs de titres France Télécom sont floués et les contribuables paieront la note. Dans cette sale affaire, l'irresponsabilité de l'État, actionnaire majoritaire, est évidente. Le secrétaire d'État à l'industrie n'a pas songé à démissionner, et il semble avoir oublié de demander sa démission à Michel Bon qui a lui-même négligé de la présenter. On pourrait dire que la morale du marché est sans obligation ni sanction, si le marché avait une morale. Ce qui n'est pas le cas.

Sylvie FERNOY

L'affaire des signatures

Jean-Marie Le Pen, mais aussi des candidats de moindre poids, se sont plaints tout au long du mois de mars de la campagne de pressions et de menaces menée auprès de nombreux maires, afin qu'ils refusent ou retirent leur parrainage.

Nous ne sommes pas de ceux qui jouent les étonnés. Les pressions sur les maires des petites communes - les plus dépendants des subventions - ne datent pas du mois passé. En 1981, les militants de la Nouvelle Action royaliste avaient tenté de recueillir les cinq cents signatures nécessaires à une nouvelle candidature de Bertrand Renouvin. Mais de nombreux maires, victimes de chantages aux subventions exercés par les préfets et les présidents de conseils généraux, avaient déclaré qu'ils s'abstiendraient désormais de soutenir un « petit candidat ». A l'époque, les médias procédaient déjà à un tri arbitraire, et les grands partis politiques de droite et de gauche n'étaient intéressés que par les candidatures qui embarrassaient le camp adverse.

Les pratiques antidémocratiques et les opérations de déstabilisation devinrent par la suite monnaie courante (l'expression est tout à fait justifiée en la matière...) mais elles étaient difficiles à dénoncer car les « recommandations » sont données verbalement à des maires de petites communes qui ne se présentent pas nécessairement sous l'égide d'une grande formation. La publicité des signatures ne permet donc pas de détecter les parrainages suspects, mais le fait que le nom des signataires soit publié au Journal officiel incite les éventuels parrains à l'extrême prudence.

Cette année, l'intimidation a été plus forte que jamais puisque dix jours avant l'ouverture de la campagne officielle, Jean-Marie Le Pen, ne disposait pas du nombre de signatures nécessaires.

Nos lecteurs savent que nous avons combattu le Front national dès 1984 par nos écrits et par notre participation aux manifestations anti-xénophobes - à l'exception de celles qui visaient à perturber ou à interdire les réunions du Front national pour l'empêcher de s'exprimer. Ces longues années de lutte contre le national-populisme nous permettent aujourd'hui de dire ceci :

- il serait scandaleux que Jean-Marie Le Pen ne puisse pas se présenter à l'élection présidentielle et ce scandale devrait être dénoncé avec la dernière énergie par toutes les organisations démocratiques ;

- il serait encore plus scandaleux qu'une autre formation d'extrême droite, totalement marginale, parvienne, elle, à présenter un candidat, alors que la quête des parrainages est cette année plus difficile que jamais.

Dans un cas comme dans l'autre, il faudrait que le Conseil Constitutionnel, qui « veille à la régularité de l'élection du président de la République » (article 58) s'exprime dans les plus brefs délais.

Yves LANDEVENNEC

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :
Adresse :
Profession : Date de naissance :
souscrit un abonnement de :
☐ trois mois (19,10 €) ☐ six mois (30,50 €) ☐ un an (45,75 €) ☐ soutien (95 €)
ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste

SOMMAIRE : p.2 Courrier - p.3 Le compte n'est pas bon - L'affaire des signatures - p.4 Chronique d'un échec annoncé ? - p.5 La présidentielle sous hypothèque étrangère - p.6/7 La monarchie aléatoire - p.8 De père-pontons en mère-empire - Comment cultiver la haine ? - p.9 D'une faillite nouvelle - p.10 Blondin - Au plus noir de la nuit - p.11 Action royaliste - p.12 Editorial - Le pays du mensonge concerté

REDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01 42 97 42 57
Télécopie : 01 42 96 05 53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. part. 51700 - ISSN 0151-5772

Chronique d'un échec annoncé ?

Que reste-t-il de la conférence de Rio qui, voici dix ans avait apporté tant d'espoir pour la gestion responsable d'une planète de plus en plus menacée ? Rien, ou presque, si ce n'est le sentiment d'une espèce de nuit du 4 août avortée.

Pour le dixième anniversaire de la conférence de Rio va se tenir à Johannesburg (en août 2002), une conférence « Rio + 10 », sur la base du fameux « Programme d'action pour un développement durable », l'Agenda 21.

La première réaction que l'on peut avoir face à ce futur rendez-vous mondial est qu'il va suivre ses prédécesseurs dans l'accumulation puis l'enfouissement des bonnes intentions et qu'il n'en sortira rien. Il faut dire que les mêmes causes étant toujours là, il n'y a aucune raison que les mêmes effets ne se fassent pas sentir : tout le monde sait, et nous l'avons répété *ad nauseam* dans nos colonnes, que le système libéral mondial qui nous régit est fondamentalement incompatible avec l'idée même d'une activité précautionneuse et responsable : incompatibilité des objectifs, de protection dans un cas et de saccage dans l'autre ; incompatibilité des échelles de temps, décennales ou séculaires dans un cas et - au mieux - mensuelles dans l'autre ; incompatibilité des méthodes, de partage dans un cas et de privatisation dans l'autre. Tant qu'un tel système restera la référence, rien ne pourra valablement être réalisé qui aille contre ses intérêts.

Donc on recommence. On peut sans risque prophétiser les blocages des États-Unis, comme à Rio, comme au

Japon, comme toujours, surtout depuis que M. Bush en préside les destinées : les effets de manches des gouvernements européens, ravis de pouvoir se donner une bonne image populaire sans fâcher Wall Street, puisque de toute façon ce sont les Américains qui décident ; les marchandages des pays en développement, qui veulent à la fois polluer pour leur compte et faire payer les (autres) pollueurs ; les vociférations des ONG, dont on ne sait plus trop ce qu'elles représentent, qui les finance, ce qu'elles veulent et qui elles hébergent dans leurs comités de direction ; bref en toute logique, on pourrait parfaitement s'attendre à... rien.

Pas si sûr. Il existe malgré tout quelques lueurs d'espoir. Tout d'abord, depuis Rio, les phénomènes annoncés (réchauffements climatiques, risques biologiques, surexploitation généralisée, destruction massive d'écosystèmes fragiles) se sont produits : s'il est une chose hélas « positive », c'est que l'on ne parle plus de risques probables, mais de réalités. On est donc maintenant non plus dans une période de réflexion sur la sauvegarde d'un futur à risques, mais de discussion sur la gestion d'un présent dévasté. Au moins, les arguments utilisés à Rio sur l'incertitude voire l'improbabilité de prévisions jugées pessimistes, tombent d'eux-mêmes.

Puis il y a eu une véritable prise de conscience d'une bonne partie de la population mondiale, et pas seulement des minorités intellectuelles des pays riches, comme c'était en gros le cas à Rio : les préoccupations « écologiques », qui étaient l'apanage de groupes peu représentatifs, en général autoproclamés et aux idéologies souvent sectaires, sont sorties du cénacle et font partie maintenant de la vie de tous les jours et de tout le monde. On peut donc espérer qu'une vraie pression démocratique pourra s'exercer sur nos gouvernements, sans pouvoir évaluer malheureusement si elle sera suffisante pour contrebalancer celles du « business ». Enfin nous nous trouvons dans une période favorable à des remises en cause globales qui d'ailleurs dépassent l'environnement : les faillites successives des multinationales et de l'Argentine ; les grandes épidémies (sida, paludisme, tuberculose) qui s'étendent dans le monde avec la bénédiction des laboratoires pharmaceutiques ; les catastrophes alimentaires et écologiques un peu partout, dues à l'accaparement de l'activité agricole mondiale par des grandes firmes agro-industrielles ; les spéculations monétaires et les krachs boursiers à répétition ; les effets sociaux désastreux et toujours identiques des décisions du FMI partout dans le monde ; la corruption en voie de généralisation des élites économiques et

politiques, et leurs accointances démontrées avec les mafias et les narcotrafiquants : la crédibilité nulle de la plupart des gouvernements des pays industriels, tant sur leur pouvoir d'action que sur leur capacité à prendre des décisions politiques : tout ceci fait que le système politico-économique néo-libéral ne peut plus se présenter sous le masque de la voie radieuse vers le bien-être pour tous. On connaît bien maintenant la figure du monstre.

Conséquence : les réactions populaires, par exemple les manifestations anti-mondialisation, bénéficient d'une popularité croissante et leurs actions sont amplifiées par des médias peu à peu gagnés par une trouille diffuse : « on sait jamais, des fois qu'ils gagnent... ». Alors, si on ne peut probablement pas attendre une initiative spontanée des gouvernements pour une politique responsable de l'environnement, peut-être verrait-on leur revirement sous la pression d'une opinion mondiale qui est mieux informée des dégâts causés à notre planète par une gestion aussi irresponsable du point de vue de l'avenir de l'humanité que froidement calculée pour le bénéfice immédiat de quelques individus. Enfin, qui sait, peut-être trouvera-t-on là le déclencheur d'une véritable révolution, celle qui mettrait fin à un système de gestion de la planète qui a déraillé et qui, tôt ou tard, nous mènera à une catastrophe qui, elle, est parfaitement prévisible.

Mais en attendant, c'est à nous, citoyens et mouvements politiques, qu'il revient de faire pression, vite et fort, sur nos gouvernements pour exiger d'eux qu'ils agissent en responsables à l'occasion de ce sommet, qu'ils prennent les décisions que leurs peuples demandent, qu'ils s'y tiennent et respectent leur parole, enfin qu'ils aient, comme c'est leur devoir de politiques, une vision de la société qu'ils représentent et gouvernent, un peu plus vaste que celle limitée à l'horizon des prochaines élections.

François VILLEMONTAIX

La présidentielle sous hypothèque étrangère

Comme d'habitude, la politique étrangère est absente de la campagne présidentielle. Cependant, l'élection est hypothéquée par l'attitude américaine vis-à-vis de l'Irak.

Les Américains vont-ils profiter des élections françaises pour frapper en Irak ? Quelles seraient les conséquences d'une nouvelle guerre du Golfe en pleine campagne présidentielle française ? Certains candidats pourraient être tentés de croire qu'elle profiterait à leur camp et lancer des signaux positifs vers les États-Unis. Le discours de MM. Chirac et Jospin a évolué vers un indéniable assouplissement de nos positions. A l'inverse, sachant que la France est en Europe la dernière à être « circonspecte » à l'égard de leur projet d'intervention contre l'Irak, pourquoi les Américains ne profiteraient-ils pas de ce moment d'absence ?

La réponse dépend d'abord de savoir si la France est un facteur de la décision de la Maison Blanche. Si oui, la seconde question est de savoir quelle analyse les dirigeants américains font-ils de cette élection ? Croient-ils par exemple à une nouvelle cohabitation qui lierait les mains de la diplomatie française ? Marquent-ils une quelconque

préférence entre les deux principaux candidats ? On sait ce qu'ils pensent de la candidature de M. Chevènement, seul événement de nature à les faire réfléchir. Ont-ils reçu quelque assurance de Jospin ou de Chirac ? Il faudrait que nous le sachions.

L'absence française, pour cause d'élections, a déjà ôté au débat européen un puissant facteur d'équilibre. Une France résolue, prête à des initiatives diplomatiques sérieuses et majeures, aurait empêché Anglais et Allemands de pencher sans contre-poids du côté américain. Reste l'influence directe auprès de la Maison Blanche. L'annonce soudaine d'une visite en France du président Bush les 26 et 27 mai paraît parfaitement calculée par rapport au calendrier électoral français. L'impératif français était-il à ce point déterminant que l'itinéraire du voyage, qui commencera par l'Allemagne et la Russie, s'en est accommodé ? La coïncidence de la journée du souvenir en Amérique avec la présence de Bush en France dans les cimetières

américains de Normandie peut paraître bénigne. Elle n'en fait pas moins partie d'un travail abouti de communication auprès de l'opinion et des nouveaux dirigeants. Chacun sait désormais que le président élu le 6 mai aura à répondre dès le 26 mai à la question directe du président américain : « Etes-vous avec nous ou contre nous ? » Et cela sans qu'aucun gouvernement ait été formé, sans que les élections législatives se soient tenues : on attend de lui une décision personnelle. Il doit déjà avoir réfléchi à la réponse qu'il donnera. Ne devrait-il donc pas être personnellement élu sur cette question capitale pour l'avenir de notre pays, de sa défense et de sa diplomatie ? N'est-ce pas l'occasion de soumettre son projet à l'approbation de l'électorat ?

Le risque est de provoquer de nouveaux affrontements entre français juifs et français musulmans. Les autorités et les candidats sont suffisamment responsables pour ne pas aborder la question en ces termes. Il est bien entendu que nous parlons ici d'une nouvelle guerre en Irak et non du conflit israélo-palestinien. A ne rien vouloir aborder nous nous condamnons à perpétuer un discours inamovible, à user de la langue de bois et à pratiquer au mieux une diplomatie confidentielle.

Il faut le répéter : l'élection présidentielle est sous hypothèque étrangère.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **BELGIQUE** - Véritable ambassadeur officieux de son pays, le prince Philippe accomplit de plus en plus fréquemment des missions de représentation. Le prince héritier, après avoir participé à la Conférence bilatérale belgo-néerlandaise à Charleroi, partira fin avril au Chili, en compagnie de la princesse Mathilde, à la tête d'une mission économique. Début juin, c'est au Japon que se rendra le jeune couple princier pour participer à Tokyo à des activités de promotion de l'image de la Belgique et assister au match Japon/Belgique dans le cadre de la Coupe du monde de football.

♦ **AFGHANISTAN** - Pour la première fois depuis six ans, les Afghans ont fêté Naurouz (le Nouvel an selon le calendrier lunaire afghan), au cours de festivités multiples qui ont duré sept jours. Petite ombre sur la joie populaire : le roi Zaher Chah n'était pas là. Son retour pour le Nouvel an, qui avait été annoncé de longue date, n'a pas eu lieu et a été reporté à une date ultérieure. Il semble que ce soit à la fois des raisons logistiques et des raisons de sécurité qui soient la cause de ce report. Le président intermédiaire Hamid Karzai, qui devait aller chercher le vieux roi à Rome où ce dernier avait déjà fait ses adieux au Président de la République italienne, n'a pas voulu prendre le risque de le faire revenir dans un Kaboul peu sûr. Cela d'autant plus que le porte-parole de la Force internationale de sécurité (ISAF) avait fait savoir que la protection du monarque ne faisait pas partie de son mandat.

♦ **MAROC** - Le 21 mars, au palais royal de Rabat a été signé, dans l'intimité, devant les *adoul* (notaires traditionnels), l'acte de mariage entre S.M. Mohammed VI (38 ans) et Salma Bennani (24 ans), fille d'un enseignant universitaire fassi, elle-même ingénieur en informatique, major de sa promotion. La fête traditionnelle d'El-Arsse célébrant le mariage officiel commencera le 12 avril à Marrakech et durera trois jours, en présence de nombreux invités marocains ou étrangers, avec le concours de la population invitée à s'associer à l'heureux événement. Selon la tradition, trois cent couples marocains d'origine modeste se marieront le même jour, les frais des mariages étant payés par le Roi sur sa cassette personnelle. L'ensemble de la presse marocaine met l'accent sur la caractère novateur de ce mariage. Parlant même de « révolution » le quotidien socialiste *Libération* écrit que la décision du souverain « d'annoncer son mariage, de révéler publiquement l'identité de son épouse et de célébrer tout aussi publiquement ses noces est une rupture dans la vieille tradition qui s'écrit dans une modernité prônée par le roi ». C'est aussi un message fort adressé aux femmes, au moment où le débat majeur sur le rôle et le statut de la femme secoue la société traditionnelle marocaine.

Cité

le numéro 37/38 est paru
Prix franco : 9 €

Dossier : **Quelle refondation sociale ?** avec les contributions de Philippe Arondel, René Mouriaux, Sylvie Ferry et Madeleine Arondel-Rohaut.

et les chroniques de Bertrand Renouvin et Criton des Alpes.

La République gaullienne est une monarchie élective : la chose paraissait certaine et nous avons souscrit à cette affirmation. Mais, au fil des cohabitations, notre régime politique n'a-t-il pas évolué vers une « monarchie aléatoire » ? Ne faudrait-il pas, par ailleurs, mieux prendre en compte le fait majoritaire qui permet au gouvernement de gouverner ? N'aurions-nous pas, enfin, sous-estimé le rôle aujourd'hui majeur du Conseil Constitutionnel et le péril que recèle la puissance des « juges de la loi » ? Professeur de droit, Jean-Marie Denquin nous oblige à repenser la V^e République.

INSTITUTIONS

La monarchie aléatoire

■ **Royaliste :** Le titre du livre que vous avez récemment publié *La monarchie aléatoire* ne pouvait manquer d'attirer notre attention. Mais dire que notre constitution est devenue aléatoire, ce n'est pas une bonne nouvelle...

Jean-Marie Denquin : En effet ! Il existe de nouveau un malaise au sein des institutions de la France. Nous revenons à une interrogation sur le régime, classique dans l'histoire de notre pays depuis 1789, mais qui semblait en déclin depuis une vingtaine d'années. Nous avons l'impression qu'il y avait un consensus sur les institutions. Cette situation, exceptionnelle, s'expliquait par deux causes.

- L'élection de François Mitterrand en 1981 avait coupé court à un soupçon récurrent selon lequel les institutions étaient une arme de guerre d'une moitié de la France contre l'autre. Après 1981, on s'est aperçu que la gauche comme la droite pouvait gouverner selon ce régime :

- le développement de la jurisprudence constitutionnelle qui avait transporté le débat du terrain politique sur le terrain juridique : on s'interrogeait davantage *dans* la Constitution que *sur* la Constitution. Tel n'est plus le cas.

Depuis la publication de mon livre, les choses sont allées en empirant puisqu'on évoque même l'instauration d'une sixième République.

■ **Royaliste :** Est-ce possible ?

Jean-Marie Denquin : Pour moi, c'est de la rhétorique à l'intention des médias. Changer de constitution est une grosse affaire, et personne n'envisage aujourd'hui sérieusement de s'engager sur cette voie. Mais il faut prendre au sérieux cette agitation, qui a valeur de symptôme.

Pour comprendre ce qui se passe, il faut en revenir à la dialectique classique du bon gouvernement et du gouvernement légitime. Deux questions se posent dans tout système politique :

Une question d'efficacité : le gouvernement gouverne-t-il bien, remplit-il les fonctions qu'on attend de lui et qui changent d'ailleurs avec le temps ?

Une question de légitimité : est-ce que les gouvernants ont le droit de gouverner, leur présence au pouvoir est-elle justifiée ?

L'idéal du pouvoir politique est que les deux exigences se confondent. Cela arrive parfois. Mais il y a aussi des situations de crise qui surviennent lorsque le gouvernement légitime est inefficace, ou lorsqu'un gouvernement imposé par la violence ou par la ruse agit de manière efficace. Lorsqu'on réfléchit sur la V^e République, il faut poser ces deux questions.

■ **Royaliste :** A première vue, l'efficacité paraît moins im-

portante que la légitimité du pouvoir...

Jean-Marie Denquin : La problématique de l'efficacité est pourtant fondatrice de la V^e République. Pour le général de Gaulle, la Constitution de 1946 devait être abandonnée parce qu'elle ne permettait pas d'agir dans la continuité et de faire face aux périls auxquels la nation française était alors exposée. L'efficacité suppose que l'État soit actif. Selon l'article 20 de notre Constitution, « le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation » - formule volontariste que l'on chercherait en vain dans les constitutions précédentes.

La difficulté tient toutefois à ce que, contrairement à ce qui se passe en Angleterre, il n'y a pas en France de majorité parlementaire. Or, en 1958, nul ne sait comment en susciter une.

■ **Royaliste :** Peut-on avoir un exécutif fort sans majorité parlementaire ?

Jean-Marie Denquin : On a essayé, au moyen de deux techniques mises en œuvre conjointement. La première s'appelle la rationalisation du parlementarisme : on crée des règles juridiques qui canalisent l'action du Parlement, qui l'empêchent d'être le maître du jeu comme il l'était sous la III^e et la IV^e République. Ces règles ne l'empêchent pas de renverser le gouvernement, mais elles rendent la chose plus difficile.

■ **Royaliste :** A première vue, l'efficacité paraît moins im-

La deuxième technique consiste à instituer un président de la République fort, qui exprime la continuité de l'État et qui a en charge l'intérêt supérieur de la nation. Cette figure présidentielle, esquissée dès le discours de Bayeux en 1946, prend la place que vous connaissez en 1958. C'est une figure monarchique, non pas au sens de la légitimité, mais au regard des objectifs essentiels dont le président de la République est « garant » : le général de Gaulle utilise volontiers ce terme qui n'a pas une définition juridique précise, mais qui signifie qu'il y a un responsable. Vous savez que cette figure monarchique est aussi arbitrale, le président ayant notamment le droit de dissolution.

Quant au gouvernement, il est l'intercesseur, naturel et nécessaire, entre le président et l'Assemblée nationale.

■ **Royaliste :** Le caractère bicéphale du pouvoir exécutif a été et demeure la source de difficultés majeures...

Jean-Marie Denquin : Il y a en effet un véritable problème. Mais en 1958, le général de Gaulle pense à une division verticale de l'exécutif, le président étant en charge de l'essentiel et le gouvernement s'occupant de la gestion ordinaire. Mais cette division du travail politique a échoué, pour deux raisons :

- la division entre l'essentiel et la gestion est relative et varie selon le temps. C'est une conception de militaire qui a

l'habitude de déléguer à des subordonnés dont il ne se méfie pas - ce qui nous porte très loin de la vie politique ;

- pour jouer un jeu, il faut que les partenaires soient d'accord sur les règles. Or la plupart des acteurs politiques ne comprennent rien à cette division entre essentiel et inessentiel : ils ne connaissent que le jeu parlementaire, dans lequel celui qui gouverne doit avoir l'accord d'une majorité de députés. Les parlementaires ne veulent donc pas que le chef de l'État intervienne - sinon c'est « le coup d'État permanent » selon la célèbre formule de François Mitterrand.

Dès lors, il n'y a que deux solutions : ou bien supprimer la fonction présidentielle selon sa définition de 1958 et le chef de l'État est renvoyé à l'inauguration des chrysanthèmes ; ou bien on transforme le président de la République en une sorte de super Premier ministre. Telle est l'alternative en 1962. Le fait majoritaire qui apparaît cette année-là avec la victoire des gaullistes aux élections législatives sauve la magistrature présidentielle - mais il entraîne la transformation du chef de l'État en super Premier ministre.

■ **Royaliste :** Nous touchons là, selon vous, à un fait capital pour la compréhension des questions qui sont débattues en ce moment.

Jean-Marie Denquin : Oui. La présidentialisation et la

cohabitation, donc les deux constitutions qui alternent en France depuis 1986, ne sont pas deux conséquences différentes de deux causes différentes mais deux conséquences opposées d'une même cause qui est le fait majoritaire.

Le fait majoritaire est la cause de la présidentialisation : il la crée après 1962, avec deux conséquences : une majorité à l'Assemblée renforce le pouvoir exécutif car elle se définit par le soutien à un gouvernement et perd donc en fait sa capacité de renverser ce gouvernement - comme on le voit en Angleterre où la majorité est dans la dépendance de l'exécutif. De surcroît, en France, le fait majoritaire va donner la prééminence au président de la République au sein du pouvoir exécutif.

■ **Royaliste :** Pourquoi ?

Jean-Marie Denquin : Parce que cette majorité fonctionne comme une majorité présidentielle : elle se définit par son soutien au président de la République, et elle gagne les élections parce qu'elle se réclame de lui. Et le Premier ministre, qui tirait sa force de sa situation d'intermédiaire entre des pouvoirs potentiellement divergents, se trouve réduit à l'état de chef d'état-major du président de la République. Dès lors, toutes les compétences que la Constitution reconnaît au Premier ministre se trouvent transférées au chef de l'État : par

exemple, il a de facto l'initiative des lois (il suffit qu'il demande à son Premier ministre de rédiger un projet de loi que la majorité adoptera) alors que la Constitution ne lui reconnaît pas ce pouvoir.

■ **Royaliste :** En quoi la cohabitation est-elle aussi une conséquence du fait majoritaire ?

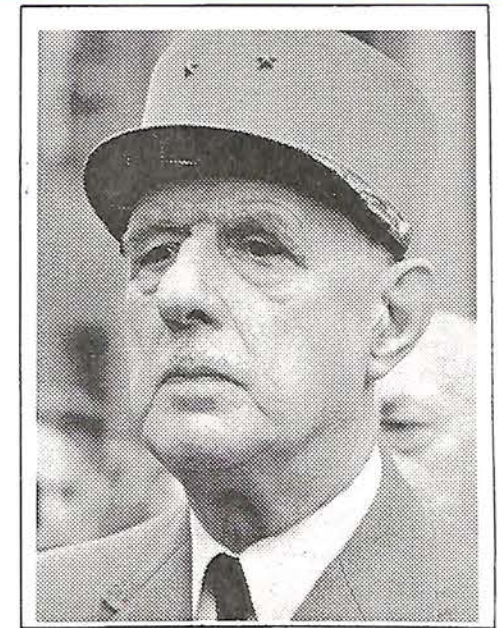
Jean-Marie Denquin : La cohabitation n'est possible que parce qu'il y a un bloc majoritaire opposé au président de la République. Sans cette majorité, on retomberait dans le système primitif de 1958 (et peut-être de 1946) avec des combinaisons, des trahisons et des recompositions de majorités. La cohabitation que nous connaissons depuis 1997, aboutit à la marginalisation d'un président de la République qui pourtant conserve ses pouvoirs propres. Bien entendu, la personnalité du chef de l'État joue un rôle, et certains sont plus habiles que d'autres...

■ **Royaliste :** Qu'en est-il aujourd'hui de la légitimité du pouvoir dans la V^e République ?

Jean-Marie Denquin : On se pose de moins en moins la question de savoir si le gouvernement est légitime.

Ceci tient à deux raisons :
- La construction européenne : je n'insiste pas sur ce sujet car vous en connaissez les effets.

- Le développement de l'État de droit par la jurisprudence



■ Que reste-t-il de l'édifice constitutionnel bâti par le général de Gaulle ?

du Conseil Constitutionnel dont le rôle était très limité dans sa conception initiale : on n'imaginait en aucune manière que le Conseil pourrait entraver l'action de l'État. L'idée que le droit, qui est un moyen, puisse s'opposer à l'intérêt supérieur de la patrie est inconcevable pour le général de Gaulle.

Mais le pouvoir actuel du Conseil Constitutionnel pose une question de légitimité. On affirme qu'il est légitime parce qu'il fait une bonne jurisprudence - la légitimité par le résultat remplaçant la légitimité par la délégation. C'est là un renversement de perspective qui aboutit à un effacement de la démocratie. Qui est juge, en effet, de la « bonté » des décisions prises au Palais Royal ? Le Conseil lui-même ? La Doctrine ? Et que se passerait-il si les juges faisaient de la mauvaise jurisprudence ? Comment y remédierait-on ? Le droit est une technique, pas une valeur, on peut faire les pires choses avec du droit. Heureusement, la jurisprudence du Conseil est celle de « l'avant-dernier mot » selon l'expression du doyen Vedel - le dernier mot appartenant au suffrage universel. Mais certains intégristes de l'État de droit voudraient aller plus loin, et donner aux juges un pouvoir encore plus étendu.

Propos recueillis par B. La Richardais

Jean-Marie Denquin - *La monarchie aléatoire*, PUF - prix franco : 14 €.

De père-poncifs en mère-emploire

Comme tant d'autres dans la gauche et la droite « modernes », Martine Aubry est une femme qui sacrifie ses amis, ses serveurs, ses convictions affichées et ses engagements à un plan de carrière qui devrait la conduire à l'Élysée.

Le livre de Béatrix de l'Aulnoit et de Philippe Alexandre est aussi instructif et agaçant qu'un dîner en ville de haute tenue. Comme à la table d'un couple du sérail politico-médiatique, on déguste de belles portions d'anecdotes méchantes agrémentées des zestes de commentaires politiques. La conversation est de bonne tenue - pas de ragots - mais reste légère, trop légère pour constituer un bilan de la gestion de Martine Aubry. Citations sans références, affirmations sans preuve : les deux auteurs ont sacrifié la rigueur à l'agrément et demandent qu'on leur fasse confiance.

Soit ! Après tout, Martine Aubry n'a pas porté plainte pour diffamation et ses amis jospinistes n'ont pas publié de réplique argumentée au cruel portrait de cette variante continentale de la dame de fer britannique. Et ce qui peut être vérifié dans le livre suffit à détruire le méticuleux « travail d'image » effectué au fil des années par la fille de Jacques Delors. Martine, une bonne copine, socialiste intègre et technicienne hors pair, ministre de haut vol mais toujours proche du « terrain », à l'écoute « des gens », ne ménageant pas sa peine pour soulager la souffrance sociale ? Bernique.

Nous avons été bernés comme son ami Jean Gandois, président du CNPF, lors de la

fameuse réunion sur les 35 heures qui entraîna la démission du patron de Péchiney, l'arrivée du « tueur » Seillière et la création du Medef.

Championne du sondage, encensée par la presse de gauche, respectée par la droite, la figure exemplaire de la Femme-qui-réussit aurait fait la joie de la Comtesse de Ségur. Élevée dans une famille d'une haute tenue morale, avec ce papa qui s'est fait lui-même et qui a réussi à arriver au point critique où le christianisme social se décompose en poncifs doloristes justifiant le sadisme ultra-libéral, Martine apparaît comme une petite peste qui ne croit ni à Dieu ni au diable, une vilaine menteuse qu'on surprend les doigts dans la confiture, une « mère-emploire » égoïste, arrogante, jalouse, qui méprise la quasi totalité du genre humain. Sa fondation contre l'exclusion relevait de l'imposture, ses promesses la situent dans la tradition chiraquienne, ses amis et ses camarades ne sont que des marchepieds vers le pouvoir suprême. Pour y parvenir, il faudra que la « tueuse » élimine DSK, qu'elle adore naguère, et Lionel, son grand ami d'aujourd'hui.

Maria DA SILVA

Philippe Alexandre et Béatrix de l'Aulnoit, *La Dame des 35 heures*, Robert Laffont, 2002 - prix franco : 16,80 €.

Comment cuit la haine ?

Alors que la colère est une brève flambée, la haine cuit et recuit à petit feu. Quand elle éclate, meurtrit et détruit, il ne sert plus à rien de dénoncer sa barbarie et de pleurer ses victimes. C'est lorsqu'il naît et grandit qu'il faut saisir le mouvement haineux.

Chaque jour sur nos écrans, le spectacle de la haine. Plus exactement de ses effets, considérables ou minuscules à l'échelle de l'histoire, mais toujours accompagné par un discours médiatique qui évoque le chœur des pleureuses dans les sociétés traditionnelles.

Combien sommes-nous à être exaspérés par cette compassion bavarde ? Mais comment refuser de déplorer à l'unisson les guerres, les attentats, les crimes de sang sans être accusé de complicité et sans s'accuser d'indifférence ?

Deux réponses s'offrent, qui sont liées. L'une est politique car le premier souci du politique est d'empêcher la haine, de maintenir la violence hors des limites de la cité afin que soit respecté le droit pour chacun de vivre en sûreté. L'autre est philosophique : pour prévenir la haine, il faut la débusquer, la suivre dans sa progression silencieuse, déjouer ses ruses et avant tout la nommer comme telle au lieu d'utiliser des mots (« barbarie », « inhumanité ») qui réjouissent d'autant plus les haineux que leur haine n'est ni impulsive, ni sauvage, mais une passion hautement civilisée et froidement raisonnée. A l'opposé du verbiage médiatique, la langue ordinaire nous dit que la haine est froide tout en évoquant les haines recuites. Autant d'indications qu'une phénoménolo-

gie de la haine doit prendre au sérieux.

Dans un livre remarquablement pensé et écrit, François Guery s'est livré à cette réflexion paisible et méthodique au sens premier : il a suivi l'itinéraire de la haine en ses tours et détours, de sa naissance à son aboutissement.

Au contraire de la flambée et du cri de colère, la haine cuit et recuit dans le silence, elle se cultive selon un plan prémédité, caché avec soin mais toujours implacable. La haine n'est pas égoïste. Née de l'envie, elle est tournée vers l'autre - l'objet de la persécution avec lequel le haineux forme un couple qui ne ressemble en rien, contrairement à ce qu'on dit, au couple amoureux. L'amour brûle les amants et leur fait accomplir mille folies, la haine frigorifie le cœur par ses calculs, son inlassable vigilance, ses manœuvres lentes et infimes qui visent à enfermer le sujet haineux dans un cercle de haine toujours plus large et oppressant. La haine est obsédante : elle fait oublier la fatigue et la faim, elle efface la peur de la mort. D'où l'extrême puissance de la haine, la terrible efficacité de l'anti-politique de la haine que la raison politique peut renvoyer à son impuissance en désignant les institutions qui la rejettent aux marges.

Jacques BLANCY

François Guery, *Haine et destruction*, Ellipses, 2001 - prix franco : 9,60 €.

D'une laïcité nouvelle

Multiple et étonnant Régis Debray, présent sur tous les terrains et démontrant une fécondité qui est à la mesure d'une culture et d'une maîtrise du monde, peu communes aujourd'hui. Que Jack Lang ait voulu qu'il intervienne sur la place du religieux dans le service public scolaire est tout à l'honneur du ministre, auquel il sera pour cette raison beaucoup pardonné. Voilà qui nous vaut, en effet, un très beau rapport de l'écrivain-philosophe, qui atteste d'une substantielle évolution du concept de laïcité à la française. Cette évolution suscite d'ailleurs des réactions diverses. C'est qu'elle n'est pas anodine, même si elle se fonde sur un scrupuleux respect d'un certain héritage républicain. Il ne s'agit pas, en effet, de remettre en cause la neutralité de l'État et de l'école publique en matière philosophique ou religieuse. Ne reconnaissant aucun culte, la République est libre par essence à l'égard de toutes les confessions, et il n'est pas question de revenir là-dessus.

Pour autant, neutralité ou indépendance ne signifie pas indifférence. Si le ministre de l'Éducation nationale a cru bon de réfléchir à frais nouveaux sur l'enseignement du fait religieux à l'école, c'est que la vie politique, l'existence commune des citoyens s'en trouve affectée profondément. Régis Debray note à ce propos : « C'est l'angoisse du démembrement commun autour des solidarités civiques, auquel ne contribue pas peu l'ignorance où nous sommes du passé et des croyances de l'autre, grosse des clichés et des progrès. C'est la recherche, à travers l'univers tiré du sacré avec ses interdits et ses permissions, d'un fonds de valeurs fédératrices, pour relayer en amont l'éducation civique et tempérer l'éclatement des repères comme la diversité, sans précédant pour nous, des appartenances religieuses dans un pays d'immigration heureusement ouvert sur le grand large. » C'est tout cela qui rend urgente une autre façon d'aborder la culture religieuse, étant entendu que par ailleurs la société civile n'est plus en mesure d'assurer un service de transmission des valeurs et des héritages.

Régis Debray se fait plus incisif encore pour indiquer à quel point l'enjeu concerne l'ampleur même d'une civilisation qui substitue l'espace au temps et ne se reconnaît plus dans le socle de son passé : « Il ne s'agit donc pas de réserver au fait religieux un sort à part, en le dotant d'un privilège superlatif, mais de se doter de toutes les panoplies permettant à des collégiens et des lycéens, par ailleurs dressés pour et par le tandem consommation-communication, de rester pleinement civilisés, en assurant leur droit au libre exercice du jugement. Le but n'est pas de remettre « Dieu à l'école » mais de prolonger l'itinéraire humain à voies multiples, pour autant que la continuité cumulative, qu'on appelle aussi culture, distingue notre

espèce animale des autres, moins chanceuses. Traditions religieuses et avenir des Humanités sont embarquées sur le même bateau. On ne renforcera pas l'étude du religieux sans renforcer l'étude tout court. »

Cependant l'auteur du rapport sait bien qu'il se heurte à de vives résistances. Celles qui viennent du côté « laïque » et allèguent qu'un retour du religieux à l'école attisera les rivalités et les prosélytismes tandis qu'une relative abstention favorise un espace de coexistence pacifique. Du côté religieux, se dessine aussi la hantise d'une dénaturation du domaine de la foi. Régis Debray entend dépasser ces oppositions, non en les niant, mais en les réconciliant dans une commune quête du savoir, qui exclut par principe le fondamentalisme : « Il a été prouvé qu'une connaissance objective et circonstanciée des textes saints comme de leurs propres traditions conduit nombre de jeunes intégristes à secouer la tutelle d'autorités fanatisantes, parfois ignares et incompétentes. »

Il devrait être entendu une fois pour toutes que « l'approche objectivante et l'approche confessante ne se font pas concurrence ». Dans *Dieu, un itinéraire*(1), Régis Debray avait montré que l'ignorance satisfaite et rétrogradante était souvent le défaut de certains rationalistes figés dans une méconnaissance des progrès de la connaissance. C'est pourquoi, au nom de l'esprit des Lumières il lui est aisé d'affirmer que la faculté d'accéder à la globalité de l'expérience humaine « implique chemin faisant la lutte contre l'analphabétisme religieux et l'étude des systèmes de croyance existants ». Mieux encore, sur ce terrain là, il doit être possible d'en appeler à la coopération des compétences, sans craindre d'en appeler à des institutions confessionnelles, pourvu que les règles du jeu soient clairement établies. Les efforts devront être réciproques. Du côté laïque, il s'agira de « surmonter un certain scientisme naïf, maladie infantile de la science en marche, comme un certain laïcisme ombrageux qui a pu être la maladie infantile du libre examen. » Du côté des religions, il faudra éviter « la confusion des magistères ».

On se demandera sans doute : tout cela est-il simplement possible ? Les difficultés sont évidentes et elles se révéleront à la pratique, surtout dans la formation des enseignants. Les préjugés ne tomberont pas d'un seul coup, et il faudra un certain temps pour que des protocoles satisfaisants soient formulés pour préciser les objets d'étude. Mais Régis Debray a d'ores et déjà droit à notre reconnaissance par la façon dont il nous permet de confirmer la pertinence du concept de laïcité à la française tout en ménageant les conditions d'une nouvelle expérience. Hier, explique-t-il, une abstention se comprenait à cause des circonstances houleuses du processus de séparation de l'Église et de l'État. Aujourd'hui, dans un climat différent et aux prises avec des problèmes d'intégration, la laïcité doit savoir s'adapter, en passant du stade d'incompétence (la religion ne nous regarde pas) au stade d'intelligence (il est de notre devoir de la comprendre). Tout cela s'insérant dans un réexamen des données majeures des rapports de civilisation.

Rapport de Régis Debray - *L'enseignement du fait religieux dans l'École laïque*, février 2002.

(1) Régis Debray, *Dieu, un itinéraire*, Odile Jacob, prix franco : 25,60 €. Voir notre analyse dans *Royaliste* n° 785.

par Gérard Leclerc



Blondin

Antoine Blondin adorait le cyclisme. Chaque année, de 1954 à 1982, il suivit le Tour de France pour le compte du journal *l'Équipe*. C'est ainsi que d'une plume alerte et brillante, il rédigea quelques 524 chroniques plus savoureuses les unes que les autres. « *Jour après jour*, note Stéphane Rysman, *il a écrit le roman du Tour de France* ». C'est l'intégralité que ces textes que nous offre le présent volume.

Témoin privilégié d'une France dont il connaissait les moindres particularismes, l'auteur de *L'Humeur vagabonde* marie avec un rare bonheur la littérature et le sport.

Trempant sa plume à l'encre de la tendresse et de l'humour, il mettait sa vaste érudition au service d'une minutieuse description géographique et historique de l'hexagone, il dépeint les tensions de la course. « *Il a, nous dit-on, le talent de donner de l'envergure aux détails humains et stratégiques qu'il rend essentiels.* »

Blondin, dont « *ces chroniques reflètent les transformations culturelles et économiques de la France* », fut l'un des premiers à dénoncer l'emprise sans cesse grandissante de l'argent et du dopage dans le sport.

« *On parlait de lui, de son caractère facétieux, de ses amitiés, de son rapport particulier à l'alcool* ». Sublimes, ces pages nous donnent à découvrir son Tour de France.

Michel TACK

11 Antoine Blondin, *Tours de France*. La Table Ronde, 2001. 944 pages - prix franco : 33,60 €.

Au plus noir de la nuit

Au plus noir de la nuit roumaine, quand Ceausescu faisait régner la terreur, quelques philosophes se réunissaient dans un village pour des lectures exigeantes et des dialogues féconds. A Paltinis, ils réaffirmèrent pour eux-mêmes et pour nous la pleine et entière liberté de l'esprit.

Européens, que nous reste-t-il à découvrir dans la grande Europe débarrassée de son rideau de fer voici plus de dix ans ? D'admirables penseurs, qui peuvent nous donner, après les terribles épreuves qu'ils ont connues, les repères dont nous avons besoin. Hélas, l'honnête homme français du début de ce siècle ne connaît pas plus le philosophe Constantin Noïca, mort en 1987, que Gabriel Liiceanu qui dirige depuis une bonne décennie les Éditions Humanitas, première maison roumaine d'édition.

Philosophe lui-même, Gabriel Liiceanu a vécu une aventure exceptionnelle. De 1977 à 1981, il s'est régulièrement rendu avec d'autres philosophes roumains dans le village de Paltinis pour des journées de réflexion sous l'égide de Constantin Noïca. Cette phrase banale est lourde de souffrances et d'exploits inouïs. Il faut se souvenir que la Roumanie vivait sous le joug d'un tyran fou, qui entretenait la peur et la misère dans un pays coupé du reste du monde : des mouvements tels que *Solidarnosc* ou la *Charte 77*, des actes retentissants de dissidence comme en Russie y étaient impensables. Vu de l'Ouest, le totalitarisme roumain paraissait totalement clos et toute trace de pensée libre semblait avoir été effacée. Avec tant d'autres,

Constantin Noïca avait été arrêté en 1958 et tellement fouetté qu'il lui fallut jusqu'à la fin de sa vie un coussin pour s'asseoir sans souffrir. Condamné à 25 ans de prison, libéré à la suite d'une amnistie décidée par le prédécesseur de Ceausescu, il put reprendre son travail philosophique et le poursuivre à Paltinis en compagnie de ses jeunes disciples.

C'est ainsi qu'une poignée d'hommes parvint à sauver la culture roumaine, et la culture en Roumanie, portant un témoignage à valeur universelle sur l'indestructible liberté de l'esprit. Alors que nous imaginions les intellectuels roumains contraints d'annoncer le catéchisme stalinien, Gabriel Liiceanu et ses amis lisaient Platon, Plotin, Kant, Freud, Heidegger. Ceci grâce au délire du tyran, qui prétendait substituer sa propre pensée à celle de Marx ! Il y a toujours une faille dans le totalitarisme, qui permet de franchir la clôture. Preuve en est le journal tenu par Gabriel Liiceanu, qu'on peut lire comme document historique mais qui restera parmi les plus beaux dialogues de la philosophie européenne.

D'une résistance à l'autre - l'actuelle - il faut toujours commencer par réaffirmer la liberté de l'esprit.

Aziz LARHAOU

Gabriel Liiceanu, *Le journal de Paltinis, Récit d'une formation spirituelle et philosophique*, traduit du roumain par Marie-France Ionesco. Éditions La Découverte, 1999 - prix franco : 20,50 €.

Faites connaître Royaliste à vos amis : abonnement d'essai de trois mois 3,80 €

Sous l'égide d'un Socrate roumain, les jeunes gens de Paltinis n'ignoraient rien des débats qui avaient lieu en Europe de l'Ouest - en France tout particulièrement. Comme Gilles Deleuze, Michel Fou-

cault fait l'objet de jugements sévères qui renvoient ses « minutieux travaux d'aiguille » sur la sexualité au rayon des travaux historiques et le bon docteur Freud est passé au fil d'une solide critique : « *A la différence de la mémoire des psychanalystes, la mémoire des Anciens vous restitue des souvenirs que l'on a jamais eus. Mnemosyne c'est la culture elle-même qui guérit précisément parce qu'elle procure le bon oubli, l'oubli du moi individuel et le souvenir du soi amplifié.* » La réflexion de Constantin Noïca sur l'expérience de la limite par différents peuples (chinois, hébreu, anglo-saxons) mériterait de faire l'objet d'un colloque... qui pourrait se tenir à Paltinis. Est-il vrai que l'Europe a le sens de la « limite élastique » alors que les Anglo-Saxons, qui n'ont pas de mur « ignorent le bon usage de la liberté » ?

L'affaire Chauvin

Zones de non-droit, police impuissante, Justice débordée : que n'a-t-on entendu à propos des quartiers dits « difficiles ». Eh bien faribole et mensonge que tout cela ! Rassurez-vous, braves gens, municipalité, police, justice, veillent et nous sommes très bien protégés... L'affaire Chauvin nous le prouve.

A une cinquantaine de kilomètres de Paris. Les Mureaux sont une de ces banlieues difficiles qui font régulièrement la une des journaux en raison des violences qui y éclatent. Or, aux Mureaux il y a plusieurs mois, sont apparus quelques autocollants royalistes collés sur les poteaux électriques de la ville. Ce scandale épouvantable mit en émoi la municipalité qui mobilisa immédiatement des employés municipaux, non pas pour aller décoller les quatre papillons, mais pour aller photographier les objets délictueux, établir un dossier et le transmettre aux services de police.

Ces derniers diligenteront immédiatement une enquête approfondie qui, si elle ne réussit pas à déterminer quel était le coupable du forfait, permet d'établir qu'un enseignant du lycée de la ville était un royaliste notoire. Il s'agissait de notre ami Jean-Philippe Chauvin. Pleinement satisfaite de son efficacité, la police

transmit donc l'ensemble du dossier au Procureur de la République qui, n'écoulant que son courage, décida qu'en raison de sa gravité, l'affaire méritait d'aller en justice.

Et c'est ainsi que Jean-Philippe Chauvin se retrouva, le 7 mars dernier, devant le tribunal de Poissy pour répondre de « l'apposition de publicités non lumineuses » sur du mobilier urbain. Confronté au fait que l'intéressé ne absolument avoir apposé les susdits papillons, et que l'enquête n'a pas pu établir l'identité du coupable, le Procureur a inventé une notion nouvelle dans le droit français déclarant que Chauvin était le « responsable officieux » et a demandé au tribunal de le condamner à 400 € d'amende (2 600 F). L'affaire a été mise en délibéré et le tribunal se prononcera le 16 mai prochain. On ose espérer qu'il y aura une limite au ridicule et que le tribunal aura la sagesse d'en rester là.

Yvan AUMONT

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : royaliste@multimania.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F - 7,65 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F - 4,60 €).

● Mercredi 3 avril : En 1926, la condamnation de l'Action française par le Vatican ouvre une crise longue et violente dans le monarchisme français et dans la conscience des catholiques maurassiens. Ses conséquences sont lourdes pour les monarchistes de l'entre-deux-guerres, et elles ex-

pliquent pour une part l'évolution du catholicisme en France. Mais la condamnation romaine touche également le nationalisme en tant que tel et pose à nouveau la question de l'autorité pontificale et des rapports entre morale et politique. Certains observateurs, contemporains de la crise, ont donc donné une portée universelle au conflit. Auteur d'un ouvrage sur « Les catholiques et l'Action française », Jacques PRÉVOTAT, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lille, nous expliquera les divers aspects de cette crise à tous égards retentissante.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une « carte d'abonné » (50 F - 7,65 € pour l'année)

PRÉSIDENTIELLE

Nous venons d'éditer nos autocollants pour la campagne présidentielle. Deux slogans « *Avec Chevènement* » et « *Chevènement président !* » sur autocollant jaune fluo (75x36 mm) avec la signature et l'adresse de la NAR. Ces autocollants sont vendus par planche de 24.

Tarif (franco de port) :

1 planche (24 autocollants) : 1,35 €.

5 planches (120 autocollants) : 3,60 €.

15 planches (360 autocollants) : 7,80 €.

30 planches (720 autocollants) : 14,60 €.

CONGRÈS

Le Congrès de la NAR aura lieu le dimanche 14 avril. Rappelons que le Congrès rassemble les membres du Comité directeur, ceux du Conseil national ainsi que des cadres du mouvement désignés par le Conseil national. Les thèmes retenus pour le congrès de cette année sont « *Le système d'enseignement : quelles orientations choisir ?* » et « *Réflexion sur la fonction présidentielle* ». Tous les adhérents sont invités à participer aux travaux préparatoires du Congrès et en particulier à ceux de la Commission Nationale du Projet qui se réunira le 13 avril.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Le pays du mensonge concerté

Vérité au-delà des Pyrénées, mensonge ici-même. Vérité à Lisbonne et à Barcelone. Mensonge concerté à l'Élysée et à Matignon. Mensonge délibéré sur les tribunes de la campagne électorale de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. Mensonge éhonté des menteurs poussés dans leurs ultimes retranchements et qui ne présentent plus que de misérables menteries, déjà désarticulées et jetées à tous vents pour gagner du temps – le temps d'une élection au terme de laquelle on passera aux aveux. On nous dira alors que les décisions européennes nous dépassent et que la France n'avait « pas le choix ».

A voir la mise en scène médiatique de la campagne, notre choix semble d'ores et déjà restreint – entre la démagogie franche et massive à la manière chiracienne et l'hypocrisie jospiniste, entre l'illusion entretenue par l'oligarchie française et les promesses fallacieuses de la bureaucratie européenne.

Jacques Chirac ment lorsqu'il promet des baisses d'impôts sans nous dire que le « pacte de stabilité » imposerait une baisse équivalente des dépenses publiques qui appauvrirait la France et la plupart de ses habitants.

Lionel Jospin ment lorsqu'il promet la croissance, des centaines de milliers d'emplois supplémentaires et une « Europe sociale » alors que les décisions sont prises à Francfort par une poignée de personnages qui veulent une croissance minimale – par crainte de l'inflation – et par un patronat transnational qui veut de la main d'œuvre flexible et payée au lance-pierre.

L'oligarchie française ment lorsqu'elle célèbre une victoire

française à Barcelone, quant à la défense des services publics du gaz et de l'électricité. En Espagne, le couple Chirac-Jospin a obtenu un sursis à exécution mais le processus de privatisation du gaz, de l'électricité et de l'ensemble des services publics est « irréversible » selon le mot de M. Aznar. Tout s'est joué au sommet de Lisbonne, en mars 2000, lorsque les chefs d'État et de gouvernement ont **décidé** de « libéraliser » les secteurs du gaz, de l'électricité, de l'eau, de la



poste, des transports terrestres et aériens – selon un processus que le sommet de Stockholm **décida**, un an plus tard, d'intensifier. A Barcelone, les duettistes français ont simplement obtenu report de l'ouverture du marché de l'énergie pour les particuliers, au terme d'une manœuvre de retardement qui constitue un aveu : si la privatisation était bonne mesure, profitable à tous et à chacun, pourquoi vouloir en différer l'échéance ? Encore une année, monsieur le bourreau ! Maigre consolation que d'entendre qu'on va nous suicider de façon « progressive et maîtrisée », dans un « cadre juridique adapté »...

La bureaucratie européiste ment lorsque, par la voix de M. Prodi,

elle promet des réductions de prix de l'électricité. En Grande-Bretagne, les prix ont baissé puis remonté et les consommateurs pauvres ont des compteurs qui fonctionnent avec les jetons prépayés. En Californie, mais aussi en Espagne, la baisse des coûts a provoqué des pénuries et des situations de chaos que M. Aznar jugeait « inadmissibles ». La faillite du groupe Enron spécialisé dans le commerce spéculatif de l'énergie, le désastre des télécommunications en France et en Angleterre et la totale désorganisation des chemins de fer britanniques devraient inquiéter les « pragmatiques ». Ils préfèrent, pour des raisons basement intéressées, soumettre les peuples de l'Union européenne à des logiques d'appauvrissement et de destruction.

En politique, rien n'est inéluctable. La politique, cela se fait pour empêcher l'inadmissible. Pour la première fois dans l'histoire de la démagogie électorale, les promesses faites aux citoyens ont été démenties avant même que les électeurs ne se prononcent ; les programmes imprimés à Paris ont été révoqués avant même d'avoir été écrits par le président de la République et le Premier ministre, aujourd'hui rivaux en-deçà des Pyrénées mais toujours alliés au-delà. Nous avons la possibilité de briser, le 21 avril, leur pacte de mensonge. Nous pourrions ensuite créer, avec Jean-Pierre Chevènement, les conditions de la rupture avec l'ultra-libéralisme de manière tellement nette et exemplaire qu'elle donnera sens à la révolte de celles et ceux qui descendent, par centaines de milliers, dans les rues d'Amsterdam, de Gênes, de Barcelone et de Rome.

A Paris, la révolution légale nécessaire doit sortir des urnes.

Bertrand RENOUVIN